

Objektyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **116 (1990)**

Heft 23

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Commune de Monthey/VS	Centre scolaire, locaux pour le service du feu et restructuration urbaine à Monthey, CP	Architectes domiciliés ou établis en Valais, architectes originaires du Valais établis en Suisse, architectes inscrits au REG A ou B, originaires ou domiciliés dans les cantons de Vaud, Genève, Fribourg, Neuchâtel, du Jura et du Tessin	Novembre 90 (juillet 90)	13/90 B 108
Chemins de fer fédéraux CFF	Concours du pont de Zurich-Wipkingen, invitation aux candidatures	Architectes disposant d'une expérience dans le domaine de l'urbanisation et du génie civil. Qualification préalable	(16 nov. 90)	
Commune de Brigue- Glis/VS	Extension de l'école primaire et salle de gymnastique, CP	Architectes établis en Haut-Valais ou originaires de cette région (REG A ou B, registre professionnel valaisan, dipl. EPF ou ETS)	23 nov. 90 (31 août 90)	
Municipalité de Porrentruy/JU	Ensemble de logements à loyers modérés «Les Planchettes», CP	Architectes inscrits au Registre professionnel cantonal, architectes domiciliés ou établis dans le Jura des 7 districts ou à Bienne, inscrits au REG A ou B, ou diplômés EPF avant le 1 ^{er} janvier 1989, architectes d'origine jurassienne établis ou domiciliés hors du canton et inscrits au REG A ou diplômés des Hautes Ecoles avant le 1 ^{er} janvier 1989	26 nov. 90 (15 juil. 90)	
Società di Banca Svizzera	Stabile amministrativo della SBS a Pazzallo TI, CP	Aperto agli iscritti all'OTIA o alla SIA, ramo architettura, aventi domicilio fiscale nel Cantone Ticino al momento dell'iscrizione al concorso; architetti appartenenti del Cantone Ticino o domiciliati in Mesolcina che, pur non essendo iscritti all'OTIA, perchè domiciliati fuori cantone, possiedono i requisiti professionali che ne permettono l'iscrizione	3 dic. 90 (29 giugno 90)	
Ville de Lausanne – Direction des travaux et Direction des écoles	Bâtiment scolaire à L'Hermite, CP	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois, domiciliés ou établis dans le canton de Vaud ainsi que les architectes originaires du canton	3 déc. 90 (dès le 15 juin 90)	13/90 B 108
République et canton de Neuchâtel	Centre d'entretien de la RNS, expertise autos et garage de l'Etat, Boudry, CP	Architectes établis ou domiciliés dans le canton, inscrits au Registre neuchâtelois des architectes avant le 1 ^{er} janvier 1990, architectes originaires du canton inscrits au REG A ou B avant le 1 ^{er} janvier 1990	12 déc. 90 (dès le 3 sept. 90)	19/90 B 151
Commune de Châtel- Saint-Denis/FR	Aménagement d'un centre aux Paccots, CI	Urbanistes, architectes, architectes-paysagistes établis ou domiciliés en Suisse et urbanistes, architectes, architectes-paysagistes suisses établis à l'étranger	21 déc. 90 (3 août 90)	12/90 B 99
Département des travaux publics du canton de Lucerne	Clinique psychiatrique à l'hôpital cantonal, Lucerne, CP	Architectes domiciliés ou établis dans le canton de Lucerne au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1989 ou originaires de ce canton	21 déc. 90	
Commune de Chalais/VS	Centre scolaire à Vercorin, CP	Architectes établis en Valais depuis le 1 ^{er} janvier 1989 et architectes valaisans établis en Suisse, inscrits au Registre valaisan des architectes, au REG A ou B, dipl. EPF, ETS ou EAUG ou titulaires d'une formation équivalente	15 mars 91	23/90 B 99
Commune de Therwil/BL	Quartier Baselstrasse, CP	Architectes domiciliés ou établis dans le district d'Arlesheim ou originaires de la commune de Therwil	11 janvier 91 (31 août 90)	
Canton de Schaffhouse	Clinique psychiatrique à Breitenau/SH, CP	Architectes domiciliés ou établis dans le canton de Schaffhouse au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1989 ou originaires de ce canton	11 janv. 91 (dès le 13 août 90)	

Ville de Vevey	Création d'un complexe hôtelier, récréatif et culturel, CP	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois domiciliés ou établis dans le canton de Vaud avant le 1 ^{er} janvier 1990 ou originaires de celui-ci	18 janv. 91 (pas de délai d'inscription)	8/90 B 54
Maison Caodura Vicenza (I), ville de Vicenza	Prix «Andrea Palladio»	Architectes et ingénieurs de tous pays de moins de 40 ans au 1 ^{er} janvier 1991	31 janv. 91	
République et canton du Jura	Centre d'enseignement professionnel, industriel et artisanal, Delémont, CP	Architectes inscrits au Registre professionnel cantonal, architectes d'origine jurassienne établis ou domiciliés hors du canton avant le 1 ^{er} janvier 1990, diplômés des Hautes Ecoles ou inscrits au REG A ou B ; membres de la section jurassienne de la SIA	1 ^{er} fév. 91 (14 sept. 90)	15-16/ 90 B 123
Département cantonal des bâtiments, Fribourg	Aménagement de la patinoire et projet de deux salles omnisports, Saint-Léonard, Fribourg, CI+CP	Architectes domiciliés ou établis dans le canton de Fribourg, architectes originaires de ce canton, autorisés à pratiquer au moins depuis le 1 ^{er} juin 1990 + 6 bureaux invités	8 fév. 91 (14 sept. 90)	17/90 B 131
Direction des constructions publiques du canton de Zurich	Ecole supérieure de commerce et d'administration, Winterthour, CP	Architectes domiciliés ou établis dans le canton de Zurich au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1988 ou originaires de ce canton	15 fév. 91 (8 sept. 90)	
CFF, direction du III ^e arrondissement, commune de Turgi	Emprise de la gare de Turgi, CP/CI	Architectes établis ou domiciliés dans le canton d'Argovie avant le 1 ^{er} janvier 1990 ou architectes originaires du canton	15 mars 91 (3 sept. - 28 sept. 90)	
Europar-Suisse	Concours d'architecture public au niveau européen, CI	Architectes âgés de 40 ans au plus, domiciliés en Suisse ou dans un autre pays membre Europar, dipl. EPF, EAUG ou ETS, ou inscrits au REG A ou B	18 mars 91 (31 déc. 90)	21/90 B 183
Direction des travaux publics du canton de Berne	Rénovation du domaine agricole de Bellelay, CP	Architectes exerçant dans les districts de Bienne, Courtelary, Moutier et La Neuveville avant le 1 ^{er} janvier 1990 ainsi que quelques spécialistes invités	Avril 91 (1 ^{er} oct. 90)	19/90 B 151
Commune de Zoug	Logements pour personnes âgées et logements familiaux, Zoug, CP	Spécialistes domiciliés ou établis dans le canton de Zoug depuis le 1 ^{er} janvier 1990, ou originaires de ce canton	Avril 91 (dès le 5 déc. 90)	
Ville de Samarcande (URSS)	Revitalisation de Samarcande, Centre culturel Ulugh Beg	Architectes ou urbanistes autorisés à exercer dans leur pays, équipes dirigées par un architecte ou un urbaniste autorisé	30 avril 91 (30 oct. 90)	21/90 B 183
Commune de Beringen, Schaffhouse	Extension des écoles sur le Zimmerberg, CP	Architectes domiciliés ou établis dans le canton de Schaffhouse au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1988 ou originaires de ce canton	(dès le 3 août 90)	
GEP Gesellschaft ehemaliger Studierender der ETH Zürich	Fontaine sur la terrasse de l'EPFZ, Zurich, CI	Etudiants, assistants et enseignants de l'EPFZ, de l'Université et de la Schule für Gestaltung, Zurich		

Nouveaux dans cette liste

Fondation «Im Grüene», Rüschlikon/ZH	Hôtel, CP	Architectes domiciliés ou établis en Suisse ou au Liechtenstein avant le 1 ^{er} janvier 1990	1 ^{er} mars 91	
Bruno Piatti SA, Dietlikon/ZH	La nouvelle cuisine, CP	Professionnels et étudiants domiciliés en Suisse avant le 1 ^{er} janvier 1990	15 janv. 91	
Municipalité d'Innsbruck (A)	Stade du Bergisel, CI	Concours international d'idées (voir <i>Schweizer Ingenieur und Architekt</i> , N° 41 du 11 octobre 1990, p. 1179)	3 juin 91 (14 nov. 90)	

Guin/FR

Cycle d'orientation, Guin/
FR, CPArchitectes originaires du canton de Fribourg ainsi que ceux domiciliés ou établis dans le canton avant le 1^{er} janvier 1990 2 avril 91
(16 nov. 90)**Note**

Cette rubrique, préparée en collaboration avec *Schweizer Ingenieur und Architekt* (SI+A), organe officiel en langue allemande de la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours organisés selon les normes SIA 152 ou UIA ainsi que des expositions y relatives. Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement à la rédaction de SI+A, tél. 01/2015536.

Carnet des concours**Villars-sur-Glâne:
extension du centre scolaire de Villars-Vert****Résultats**

En avril dernier, la commune de Villars-sur-Glâne (FR) lançait un concours de projets, «Villars-Vert II», en vue de l'extension de son centre scolaire¹.

Le jury s'est réuni les 10 et 11 octobre dernier pour examiner, juger et classer onze projets. Au terme de ses délibérations, il a décidé du classement suivant:

- 1^{er} rang, 1^{er} prix (Fr. 28000.-): Blaise Tardin et Jacqueline Pittet, architectes EPFL/SIA, Lausanne.
- 2^e rang, 2^e prix (Fr. 20000.-): Guido Ponzo, architecte EPFL/SIA, Fribourg. Collaborateur: Przemyslaw Szyszko. Antonio Cascione, architecte, Fribourg.
- 3^e rang, achat (Fr. 4000.-): Collaboratrice: Alicia Escolar. Atelier d'architecture Pachoud, Verdon et Associés SA, Givisiez. Collaborateurs: J. Kittel et N. Reymondin; A. Willomet (maquette).
- 4^e rang, 3^e prix (Fr. 4000.-): Atelier Zéro 3 Peter Gamboni, Stéphane Link, Letuan Nguyen, architectes EPFL/SIA, Crissier.
- 5^e rang, 4^e prix (Fr. 4000.-):

¹ Voir IAS 8/90, p. B 54.

Centre scolaire à Vercorin (VS)**Ouverture**

L'administration communale de Chalais, en collaboration avec le Service cantonal des bâtiments, lance un concours d'architecture pour la construction d'une salle polyvalente et de cinq classes à Vercorin.

Le concours est ouvert à tous les architectes ayant leur domicile professionnel en Valais depuis une date antérieure au 1^{er} janvier 1990, ainsi qu'à tous les architectes d'origine valai-

sanne et domiciliés en Suisse. Le règlement et le programme peuvent être obtenus auprès de l'administration communale de Chalais. Les personnes qui ont déjà versé la finance d'inscription de Fr. 400.- ne doivent pas se réinscrire, les documents leur seront envoyés directement.

Calendrier

Retrait des documents: à partir du 5 novembre 1990.
Rendu du projet: 15 mars 1991.

Europen 2 sans l'UIA

L'UIA fait savoir qu'elle ne peut accorder son soutien au concours Europen 2¹, qui déroge à l'esprit de la recommandation de l'Unesco approuvée par ses Etats membres. Sa décision s'appuie sur les considérations suivantes:

- la nature d'Europen 2 répond davantage à un «appel

d'idées», lancé simultanément par plusieurs pays sur un thème, qu'à un concours international d'architecture et d'urbanisme;

- le programme précis est laissé au libre choix des concurrents;
- le thème, dont l'objectif est «... de faire réfléchir aux possibilités de recompositions urbaines à partir de nouvelles

stratégies dans lesquelles l'habitat jouerait un rôle principal ou déterminant...» semble imprécis. Il porte à la fois sur «...la réalisation de logiques urbaines intégrant mieux l'habitat» et «...un projet de logements à travers quelques éléments significatifs»;

- les délais, deux mois et demi, sont trop courts pour qu'on puisse aborder sérieusement ces deux thèmes;
- les «récompenses» aux lauréats, de 8000 Ecus, et aux mentionnés, de 3000 Ecus, ne correspondent pas à une

indemnisation conforme à l'importance du projet, du travail imposé et des frais qui en résultent;

- les jurys sont constitués de manière non conforme à la recommandation;
- les engagements de villes et aménageurs ayant proposé des sites ne sont pas explicites.

En conclusion, l'UIA considère que cette mise en compétition d'architectes de moins de 40 ans n'offre pas les garanties nécessaires quant aux résultats et qu'elle s'effectue aux dépens des architectes participants.

Actualité**Programme d'impulsion
«Entretien et rénovation des constructions»****Appel aux instituts d'essais**

Le programme d'impulsion «Entretien et rénovation des constructions» se propose d'apporter un soutien à tous ceux qui participent aux études de travaux d'entretien et de rénovation d'ouvrages existants - travaux dont l'importance va toujours croissant. De plus amples informations sur ce programme seront publiées dans la presse spécialisée ces prochains mois, à l'occasion des premiers cours qui seront organisés. Dans l'immédiat, nous faisons ici appel à la collaboration des entreprises, sociétés et instituts dont un domaine d'activité est l'auscultation des ouvrages.

La connaissance de l'état d'un ouvrage est un élément primordial pour les décisions à prendre lorsque l'on prépare des travaux d'entretien et de rénovation. Pour l'aspect génie civil du programme d'impulsion «Entretien et rénovation des constructions», le groupe de travail «Méthodes de diagnostic» étudie les problèmes relatifs à la détermination et à l'évaluation de l'état d'ouvrages existants. Des groupes de travail et des commissions de diverses associations professionnelles se préoccupent également de ces problèmes et leurs travaux devront, le cas échéant, être pris en considération, soutenus ou coordonnés par le programme

d'impulsion, mais sans qu'il y ait concurrence.

Le groupe de travail «Méthodes de diagnostic» a choisi de procéder par étapes. Dans une première étape, il est prévu d'établir un *manuel sur les techniques d'auscultation*. Ce document s'adressera essentiellement aux ingénieurs chargés de l'évaluation de l'état d'ouvrages; il doit être présenté en été 1991, à l'occasion d'une série de cours qui seront organisés sur ce sujet. Le manuel donnera une vue d'ensemble des techniques d'auscultation existantes et utilisables dans la pratique courante. Les principales techniques d'auscultation feront chacune l'objet d'une fiche technique. Le manuel comprendra aussi une documentation sur des sujets choisis (tels que l'examen visuel des ouvrages). Il traitera des trois principaux types d'ouvrages:

- les constructions du ressort de l'ingénieur (y compris les structures des bâtiments)
- les routes
- les réseaux d'infrastructure.

Ce n'est que dans une deuxième étape que le groupe de travail traitera des problèmes de la *détermination et de l'évaluation de l'état des ouvrages*.

Tant pour l'élaboration du manuel sur les techniques d'auscultation qu'en vue de la prépa-

¹ Voir IAS 21/90, p. B 183.